

**N° 8452<sup>1</sup>**

**CHAMBRE DES DEPUTES**

---

**PROJET DE LOI**

**portant reclassement de certains membres du cadre policier  
de la Police grand-ducale et de l'Inspection générale de la  
Police au groupe de traitement B1**

\* \* \*

**AVIS DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL  
ISSUE DE LA CARRIERE B1 DE L'INSPECTION  
GENERALE DE LA POLICE**

**DEPECHE DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL  
ISSUE DE LA CARRIERE B1 DE L'INSPECTION GENERALE DE LA  
POLICE AU MINISTRE DE L'INTERIEUR**

(14.11.2024)

Monsieur le Ministre,

En tant que président de l'APCI, je vous remercie, au nom des représentants du personnel, pour l'envoi du projet de loi sous rubrique. A l'heure actuelle, l'APCI n'a pas de modifications fondamentales à apporter au projet de loi déposé.

Néanmoins, nous souhaiterions que l'administration clarifie au plus vite, la forme sous laquelle les fonctionnaires concernés doivent adresser leur demande à la CGPO pour bénéficier d'un éventuel reclassement. Il convient de noter que chaque fonctionnaire devrait être informé si le reclassement lui est favorable ou s'il est préférable de rester dans sa structure salariale actuelle.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

*Le président de l'APCI*  
Marc WILMES

